

## ► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du **patrimoine**, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

**1 € de don au patrimoine = 21 € de retombées économiques\***

\*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

## ► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément à la réglementation en vigueur, en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org).

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

## ► Contacts



### FONDATION DU PATRIMOINE

Rhône-Alpes  
Fort de Vaise  
27, bd Antoine de Saint-Exupéry  
69009 Lyon  
04 37 50 35 78  
[rhonealpes@fondation-patrimoine.org](mailto:rhonealpes@fondation-patrimoine.org)  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)  
Suivez-nous sur



### MAIRIE DE SAVIGNY

Place du 8 Mai 1945  
69210 Savigny  
04 74 72 09 09  
[mairie@mairie-savigny69.fr](mailto:mairie@mairie-savigny69.fr)



### ASSOCIATION SAVIGNY, PATRIMOINE D'HIER ET DE DEMAIN

Place du 8 Mai 1945  
69210 Savigny  
[savigny.patrimoine.69@laposte.net](mailto:savigny.patrimoine.69@laposte.net)



## ► Je donne !

Pour la restauration de

## la Tour de l'Horloge à Savigny

Rhône (69)



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Mairie de Savigny - Document généré par Printflux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

# ► Soutenez la restauration de la Tour de l'Horloge !

## ◆◆ LE PROJET

La Tour de l'Horloge, témoin médiéval du cœur historique de Savigny, a traversé les siècles comme dernier écho de l'abbaye Saint-Martin. Aujourd'hui, son état de dégradation menace sa stabilité : fissures, pierres érodées et maçonneries fragilisées appellent une intervention urgente. La commune de Savigny et l'association Savigny, Patrimoine d'hier et de demain lancent une collecte pour financer une partie des travaux de restauration. Préservons ensemble ce monument emblématique, symbole de l'identité et de la mémoire du village.

## ◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Édifiée entre le X<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle, la Tour de l'Horloge marquait l'entrée principale de l'abbaye Saint-Martin, dont le rayonnement s'étendit durant plus de six siècles avant sa disparition avant la Révolution. Non militaire mais symbolique, elle affirmait le pouvoir des abbés. Portant un nom très ancien lié à la cloche qui rythmait jadis les prières monastiques, la tour de l'Horloge, vendue comme bien national, fut cédée en 1836 sous Louis-Philippe à la municipalité. Située à une trentaine de kilomètres de Lyon et à proximité de L'Arbresle et Tarare, Savigny est aujourd'hui un lieu prisé pour son patrimoine religieux et

médiéval. Chaque premier dimanche du mois, l'association Savigny, Patrimoine d'hier et de demain y propose des visites guidées, offrant une vue imprenable sur le village et les vestiges de l'abbaye.

## ◆◆ LA MOBILISATION

Porté par la commune de Savigny avec le soutien de l'association Savigny, Patrimoine d'hier et de demain, le projet fédère élus, habitants et bénévoles, soucieux de préserver ce témoin de l'histoire locale. Les travaux seront confiés à des artisans spécialisés dans les techniques de maçonnerie traditionnelle, utilisant des matériaux naturels tels que la chaux pour respecter l'authenticité du bâti ancien. La restauration garantira la sécurité et la pérennité de l'édifice, permettant de poursuivre les visites et animations culturelles autour du patrimoine abbatial. Grâce à votre soutien, la Tour de l'Horloge continuera de faire rayonner l'histoire de Savigny pour les générations à venir.

<b>Montant des travaux</b>	<b>117 000 €</b>
<b>Objectif de collecte</b>	<b>25 000 €</b>
<b>Début des travaux</b>	<b>2025</b>

Crédit photos © Mairie de Savigny



# ► Bulletin de don

## ► Oui, je fais un don pour aider la restauration de la Tour de l'Horloge à Savigny

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

**Sur notre site internet**

[www.fondation-patrimoine.org/104141](http://www.fondation-patrimoine.org/104141)

ou en flashant le QR code ci-contre.



**Par chèque**

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Rhône-Alpes, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine  
la Tour de l'Horloge à Savigny**

**Le montant de mon don est de**

80 €  150 €  250 €  500 €  \_\_\_\_\_ €

Raison sociale\* : \_\_\_\_\_

Forme juridique\* : \_\_\_\_\_ SIREN\* :                  

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

\*Informations obligatoires pour les entreprises

## ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

<b>Exemples de dons</b>	<b>80 €</b>	<b>150 €</b>	<b>250 €</b>	<b>500 €</b>
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	<b>28 €</b>	<b>51 €</b>	<b>85 €</b>	<b>170 €</b>
	Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	<b>20 €</b>	<b>38 €</b>	<b>63 €</b>	<b>125 €</b>
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	<b>32 €</b>	<b>60 €</b>	<b>100 €</b>	<b>200 €</b>
	Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre